

<https://clg-les-provinces-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article534>

Les objets personnels restent à la maison

- Le Collège - Informations -



Date de mise en ligne : samedi 26 mars 2022

Copyright © Collège Les Provinces Blois - Tous droits réservés

Devant la recrudescence des problèmes liés aux objets personnels, l'équipe de direction rappelle qu'ils sont interdits au collège.

Dans le règlement intérieur - que chaque élève a dans son carnet de liaison et que chaque parent a signé - il est stipulé que les objets personnels ne sont pas les bienvenus au collège.

Ainsi les téléphones portables ne sont pas nécessaire au collège, puisqu'à la vie scolaire, comme à l'accueil, le jeune peut demander à appeler ses parents en cas de besoin. En cas de problème de santé, c'est le collège qui appelle les familles bien entendu.

Et puis depuis quelques semaines nous avons observé une multiplication des ballons et autre balles personnelles qui donnent lieu dans les couloirs, voire dans les salles de classe, à des échanges entre les élèves. Ce n'est plus tolérable.

Désormais toutes les balles et ballons personnels ne devront plus franchir la grille du collège. Ils seront confisqués dès l'entrée.

La vie scolaire dispose de balles de ping-pong, de balles de tennis et de quelques ballons qui seront gracieusement prêtés aux élèves qui en feront la demande.

Nous devons également rappeler tous les jours aux élèves que le port de la casquette, de la capuche ou autre sur la tête n'est pas autorisé dans les bâtiments. Par respect pour les gens qui nous entoure, on se découvre quand on est dans un bâtiment.

Merci aux parents de relayer ces informations auprès de leurs enfants afin que nous puissions tous travailler dans de bonnes conditions sans prendre de risque et sans être systématiquement dans la répression, alors même que les règles ont été précisées dès la rentrée de septembre.